

qu'il devrait y avoir une participation financière générale de la part des autres nations pour aider à supporter les frais des troupes pour on est en train d'acheminer. Le ministre voudrait-il expliquer la situation?

L'hon. M. Pearson: La question est maintenant à l'étude à l'Assemblée. Une résolution a été adoptée l'autre jour au sujet du financement du contingent. Il ne faut pas oublier que le fait pour un pays de ne pas figurer sur la liste des 23 pays que j'ai mentionnés ne signifie pas qu'il ne participera pas plus tard. Je pense pouvoir dire que le secrétaire général a cru qu'il y avait actuellement suffisamment de pays sur la liste pour répondre aux besoins qui lui apparaissent immédiats. Nous ne savons pas combien de pays participeront éventuellement. Il y a aussi la difficulté que crée le pays qui n'offre qu'une petite participation. En effet, il pourrait arriver qu'il n'y ait place pour un détachement de 100 ou de 150 hommes à un moment donné. On ne voudrait pourtant pas offenser ce pays.

Il y a ensuite les pays qui ont refusé absolument d'approuver le contingent. Il sera difficile de leur en faire payer les dépenses. Cependant, le secrétaire général a obtenu une autorisation au montant de 10 millions de dollars, et une partie des dépenses de ces troupes n'incombant à aucun pays en particulier sera acquittée à même ces fonds. Les pays qui n'ont fourni aucun détachement devront payer une certaine partie des dépenses, parce qu'ils contribueront à ces 10 millions.

M. Brooks: Puis-je poser cette autre question au ministre? Cette force qu'on envoie en ce moment a-t-elle plutôt le caractère d'une force symbolique des Nations Unies, que ces dernières espèrent voir s'accroître plus tard par l'apport d'autres nations?

L'hon. M. Pearson: Six mille constituent un symbole assez respectable pour cette tâche particulière. Cependant, je crois que la plupart des gens là-bas pensent qu'il se peut qu'il faille accroître la force et que d'autres pays aient à contribuer. Je n'aimerais pas être trop catégorique sur ce point pour l'instant. Toutefois, à mon sens, c'est plus qu'une force symbolique à l'heure actuelle.

M. Fraser (Peterborough): Puis-je demander au ministre si la Russie contribuera à ces 10 millions de dollars?

L'hon. M. Pearson: L'autre jour, lorsque cette résolution a été soumise à la décision de l'Assemblée des Nations Unies, la Russie et ses satellites ont tous voté contre et ont dit qu'ils ne contribueraient pas à ces 10 millions de dollars.

[M. Brooks.]

M. Knowles: Puis-je demander si le Canada contribue à ces 10 millions en plus de l'apport que nous fournissons en envoyant nos troupes? Dans le cas de l'affirmative, sur quel crédit la contribution sera-t-elle faite?

L'hon. M. Pearson: Cette question fait maintenant l'objet d'une discussion à New-York; on veut déterminer si cette dépense devrait être répartie entre les membres des Nations Unies et si ses membres qui fournissent leurs contributions en nature devraient se les faire créditer au chapitre de leurs contributions en espèces.

M. Knowles: Puis-je demander si le Canada versera une contribution au coût du déblaiement du canal de Suez?

L'hon. M. Pearson: Je ne puis répondre à cette question. Elle entre déjà dans les discussions qui se déroulent actuellement pour déterminer comment on utilisera les 10 millions et les opinions divergent beaucoup quant à savoir qui devrait être responsable du financement du déblaiement du canal.

M. Bell: J'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Nous savons tous que le Canada ne dispose actuellement d'aucun navire marchand, mais on nous a dit qu'il est possible d'en rappeler quelques-uns en cas d'urgence. J'aimerais demander au ministre si dans ce cas on s'est enquis de la possibilité d'obtenir des transports de troupes ou d'autres navires ou s'il a simplement été décidé d'utiliser le *Magnificent* pour des raisons de commodité et pour mettre la marine en scène. J'aimerais aussi savoir du ministre ce qu'il pense qu'on devrait faire à l'avenir au sujet du besoin de navires marchands quand se posent des questions de défense.

L'hon. M. Campney: En réponse à la première question de l'honorable député, puis-je dire qu'il n'a pas été question de réquisitionner de navires et cela pour deux raisons: on avait sujet de croire que la force serait transportée par avion et advenant le cas où elle ne le serait pas il a été décidé que la valeur du *Magnificent* comme base mobile et sa disponibilité nous dispensaient de songer aux navires marchands.

Quant à la deuxième question qui porte sur l'utilité des navires marchands et sur la politique du Gouvernement du Canada en cette matière, je crois que c'est un problème un peu trop important pour le mêler à cette discussion. Nous connaissons tous la situation et nous savons qu'en temps de guerre on s'arrache les navires. Cela dit, je n'ai aucune envie de risquer une opinion sur la situation actuelle.